



Numéro 56

Février 2013

Ce 22 janvier dernier, il faisait un froid digne des hivers canadiens lorsque les participants sont descendus de l'avion à l'aéroport O'Hare de Chicago. Les moins habitués aux morsures d'un froid si intense ont tôt fait de rejoindre l'automobile chauffée à bloc qui allait les conduire à Arlington Heights, résidence provinciale des Viateurs américains. Tous ont finalement pu poser leurs valises à temps pour l'ouverture officielle. Une célébration inspirée de la visite inopinée de la famille de Jésus : *Ta mère et tes frères sont là dehors...* (Lc 8, 19-21)

*J'ai choisi ce texte de saint Luc pour introduire ce conseil général extraordinaire, pour deux raisons : il nous parle de ceux qui entourent Jésus, et nous y sommes, et aussi de ceux qui veulent le voir, et nous y sommes également. Il nous parle de la famille que nous constituons, et nous y sommes, et aussi de celle que nous sommes appelés à devenir, et nous y sommes fortement appelés. Plus encore, il nous interpelle directement sur l'étendue de notre sentiment d'appartenance au service du même charisme. (Extrait du message d'ouverture du Supérieur général)*



Au cours des sept journées du CGE, de franches discussions ont manifesté une volonté ferme de donner des suites au chapitre général de l'été dernier. De plus, ce fut l'occasion pour les membres du conseil général, le nouveau supérieur de la délégation de France et les 4 supérieurs provinciaux de rencontrer des Viateurs de la province de Chicago. Une expérience très appréciée qui nous conduira, dans l'avenir, vers d'autres lieux. Un accueil remarquable a été réservé au groupe !



*Au père Tom von Behren et à la province de Chicago, je veux exprimer notre gratitude avec des mots sincères, pleins d'émerveillement, des mots qui se voudraient aussi touchants que l'excellence de l'accueil que vous nous avez réservé. Merci Tom, nous saurons redire haut et fort à quel point la maison des Viateurs de Chicago est belle, chaleureuse et extrêmement généreuse. (Extrait du message de clôture du Supérieur général)*

Au lendemain d'un chapitre général, les points à traiter ne manquent pas ; un ordre du jour bien rempli a retenu les 10 participants et les deux traducteurs jusqu'au dernier après-midi. Qu'il nous soit permis ici de souligner le travail soigné et considérable réalisé par les deux traducteurs : John Peeters et Dudley Pierre :

*Je ne saurais terminer ce message sans adresser un chaleureux remerciement à nos deux traducteurs John et Dudley. Cette tâche est difficile et elle appelle beaucoup de patience et d'humilité. Traduire ce que l'autre exprime relève, à l'occasion, du miracle, surtout lorsque les idées ne sont pas claires. Vous avez fait un excellent travail dans une condition pratique pas nécessairement idéale. John, le maître et Dudley le novice ont tous les deux prouvé qu'ils ont l'essentiel pour accomplir cette tâche : l'habileté et l'amour de leur communauté. Un immense merci à vous deux ! (Extrait du message de clôture du Supérieur général)*

Le présent **Viator Web** entend vous présenter quelques conclusions des sujets à l'étude et surtout vous dire la joie qu'ont eue les 10 membres du CGE à partager leur passion pour la communauté viatorienne et leur volonté d'en favoriser le développement.



<b>Chapitre général</b>	<p>En plus de prendre connaissance de l'évaluation faite par les participants au chapitre général de l'été dernier, les membres du CGE ont apporté leurs points de vue. Des décisions ont été prises :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Considérant l'incertitude quant à la disponibilité de la Casa Divin Maestro d'Aricea pour 2018, chacun se met à la recherche d'un autre lieu pouvant accueillir le chapitre général de 2018. Le peu de personnel à Rome et les grands besoins qu'appelle l'organisation d'un chapitre, nous incitent à explorer la possibilité de le tenir dans une de nos provinces.</li><li>• L'évaluation indiquait clairement que les capitulants se sont sentis coincés dans le temps. En conséquence, la décision fut prise de le porter à 18 jours.</li><li>• Le comité du chapitre (le CGE), au moment de planifier le programme et la démarche tentera de mettre davantage en lumière un thème choisi.</li></ul>
-------------------------	--

<p style="text-align: center;"><b>Questions économiques et proposition globale</b></p>	<p>Le conseil général avait présenté aux membres du CGE un texte prétendant offrir une réponse globale à la préoccupation du chapitre quant à la situation économique de la congrégation et à la demande de mettre sur pied un bureau international de développement de la mission. Cet effort fut apprécié et a longuement alimenté la discussion. De toute évidence, ce fut le plat de résistance. Même si tous reconnaissaient le bien-fondé de ce document eu égard aux décisions et textes capitulaires, il n'a pas été possible de dégager un consensus satisfaisant pour l'heure. Les commentaires exprimés et les nuances apportées par les supérieurs concernés à propos de l'urgence financière appelant un changement imminent de nos façons de financer nos fondations ont imposé une reconsidération de l'approche en vue de mettre sur pied ledit bureau international. Le sujet sera repris au CGE de 2014.</p> <p>Afin de nous assurer une information juste et basée sur des critères communs, il est demandé à chaque communauté nationale de la congrégation de procéder à un audit et à une étude actuarielle. Ces données nous permettront d'avoir une idée plus juste de la situation économique réelle de la congrégation internationale et de planifier les ajustements nécessaires.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Participation financière de tous les Viateurs au fonctionnement de la communauté viatorienne</b></p>	<p>Le texte capitulaire n° 9 du chapitre général utilise un langage précis : il presse les instances de la communauté à assurer la participation financière de tous les Viateurs au fonctionnement de la communauté.</p> <p>En conséquence, chaque provincial et le supérieur délégué de France doivent présenter au CGE de 2014 la solution retenue pour leur entité et les critères qui les auront guidés.</p>
<p style="text-align: center;"><b>Des mandats... des comités</b></p>	<p>La réaction va de soi : le chapitre général donne un mandat, il faut alors créer un comité. Il y en aura plusieurs qui seront mis en place au cours des prochains mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En vue d'évaluer la structure générale de la congrégation, un comité central sera formé. Il aura d'abord à fixer les critères nécessaires pour évaluer la structure de la congrégation à tous les niveaux, des fondations au conseil général en passant par les organismes interprovinciaux (CLAC et CCVAO). Localement, un autre comité (choisi par les conseils du lieu) veillera à ce que l'évaluation se fasse et que les résultats soient soumis au comité central.</li> <li>• Le thème de la pastorale vocationnelle est bien présent dans les actes capitulaires. Un comité sera investi de la tâche de rédiger un document pour l'ensemble de la communauté, à l'exemple de la <i>Ratio formationis</i>, fixant un cadre de référence à la pastorale vocationnelle.</li> </ul>

<p><b>Des mandats... des comités (suite)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La prochaine Assemblée générale aura lieu en février 2016. Elle se tiendra en Espagne. Le CGE a décidé de mettre sur pied un comité de Viateurs appelé à relever les mandats précis contenus dans les actes capitulaires 5.2 et 24.3. Il s'agit de préciser le mandat, les compétences, la représentativité, les règles de fonctionnement et la périodicité de l'Assemblée de la communauté viatorienne. De même, la question du leadership appelle des clarifications.</li> </ul>
<p><b>Formule d'engagement des Viateurs associés</b></p>	<p>Chaque provincial et le supérieur délégué s'engagent à étudier un projet de modification de la formule d'engagement des Viateurs associés afin de traduire toute la portée de cet engagement en évitant toutefois un lien juridique avec la Congrégation. Ce thème sera repris au CGE de 2014.</p>
<p><b>Appui financier international à la Côte d'Ivoire</b></p>	<p>Au cours des trois dernières années, à la suite de la demande de la délégation de France, la communauté viatorienne internationale s'est engagée dans le financement de la vice-délégation de Côte d'Ivoire. La fragilité économique de la délégation de France et l'impact de la turbulence sociale en Côte d'Ivoire appelaient ce geste de partage auquel tous ont souscrit. L'entente de trois ans a pris fin en août 2012.</p> <p>Après une étude de la situation fournie par le père Léon Desbos conjointement avec l'Économe général, il a été convenu de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• prolonger, pour l'année 2012-2013, l'aide internationale à raison de 84 000 €. Ce montant sera assumé à part égale entre la délégation de France (50%) et l'aide internationale (50%).</li> <li>• Au cours des prochains mois, l'Économe général, en concertation avec le responsable financier de la Côte d'Ivoire, travaillera à présenter un budget réaliste pour les deux prochaines années. Il devra être présenté aux supérieurs des provinces et de la délégation. Une décision à plus long terme sera prise d'ici août 2013.</li> </ul>
<p><b>Abus sexuels</b></p>	<p>Le thème des abus sexuels commis par des religieux sur des mineurs a suscité un échange enrichissant. Chaque supérieur provincial et le délégué de France ont présenté l'état de la question sur leur territoire et celui des fondations dont ils sont responsables. Il fut demandé que chaque province, délégation, vice-délégation et fondation mette sur pied, en concertation avec les autorités compétentes, deux politiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une en vue de prévenir les abus sexuels, c'est-à-dire de sensibiliser les Viateurs à un environnement sécuritaire à cet égard et à des attitudes à ne plus accepter.</li> <li>• Une autre établissant la marche à suivre lorsque se présentent des situations d'abus sexuels commis sur des mineurs ou une plainte à cet effet.</li> </ul>
<p><b>Prochain CGE</b></p>	<p>La prochaine rencontre aura lieu au Canada du 16 au 23 juin 2014.</p>

En outre, l'information a été transmise quant à la publication des actes capitulaires, à l'étude relative à la localisation de la maison générale et à la remise du rapport du comité expert pour juin 2014. Le conseil général a présenté le plan de ses visites pastorales de même que les diverses élections prévues dans les provinces et la délégation. Finalement, l'Économiste général a informé le CGE de la mise en ligne prochaine d'un nouveau site Internet de la maison générale. Il deviendra l'outil privilégié de communication.

### **Plan provisoire des visites pastorales du conseil général :**

#### **2013**

- Février/Mars : Burkina Faso
- **Avril : élections USA**
- Septembre/Octobre : Colombie

#### **2014**

- Janvier/Février : Haïti
- **Mai : élections Canada**
- **Septembre : élections Chili**
- Septembre/Octobre : Espagne

#### **2015**

- Janvier : Côte d'Ivoire
- Mars : Belize et Honduras
- Septembre : Canada
- Novembre : Chili

#### **2016**

- Février : 3<sup>e</sup> Assemblée générale en Espagne
- **Avril : élections en Espagne**
- **Juin : Supérieur de la Délégation de France**
- Septembre : États-Unis
- Novembre : Pérou

#### **2017**

- Janvier/Février : Bolivie
- **Avril : Élections aux USA**
- Sept/oct : Japon Taiwan
- Novembre : France

#### **2018**

- Chapitre général
- **Élections au Canada**
- **Élections au Chili**

Le message de clôture du supérieur général, le père Alain Ambeault, traduit l'esprit dans lequel s'est vécue cette rencontre. De plus, il livre ses convictions à la suite de cette importante rencontre internationale. En voici un court extrait. Le texte intégral est disponible sur le site de la direction générale sous la rubrique « nouvelles ».

*[...]Chacun d'entre nous s'est bien préparé pour cette rencontre et les sujets à traiter étaient non seulement nombreux mais importants. Devant les yeux, nous avions, tout au cours de ces 8 derniers jours, les décisions et les textes capitulaires ; ils sont les balises des efforts que nous devons faire, les défis à relever, les pistes de conversion ou la confirmation de nos façons de faire. Voilà l'expression ultime d'autorité dans notre congrégation. Le leadership à exercer, qu'il se situe au niveau des provinces ou du conseil général, doit aller dans le sens d'une ouverture totale à ces appels et à leur mise en application dans chacun de nos milieux.*

*Notre fidélité aux appels capitulaires doit être la plus belle expression de la solidarité internationale viatorienne. Nous ne sommes pas une confédération d'états indépendants, mais bien une congrégation qui doit avoir une même référence et un lien étroit entre ses entités. Le niveau d'autonomie tant des provinces par rapport au conseil général que celui des fondations par rapport à leur province d'origine – il en va de même pour la délégation et la vice-délégation – ne cherche qu'à alimenter la riche diversité des Viateurs et leur essentielle unité; ainsi se dégage la mission du Supérieur général et de son conseil. Toutefois, cette mission ne peut se réaliser – et nous manquerions tous quelque chose si elle ne se réalisait pas – sans une pleine prise en charge de votre rôle pastoral dans vos milieux respectifs. Vous le faites et je vous en sais gré ! La précieuse grâce qui s'offre à nous à l'occasion de rencontres comme celle qui prend maintenant fin, est le fruit d'une dépossession de notre responsabilité immédiate pour mieux revêtir l'étole d'une responsabilité commune. En cela, le CGE a fait de grands pas au cours des dernières années, mais il en reste encore à faire[...]* (Extrait du message de clôture du Supérieur général)

### Algunes fotos recuerdo:





## Un pas important dans la cause du Père Querbes

Il y a longtemps que nous insistons auprès du *relator* (rapporteur), le père Daniel Ols O.P., pour qu'il lise les documents que nous lui avons remis. Nous voulions savoir s'ils pouvaient être considérés comme étant définitifs ou des modifications s'imposaient. Finalement, le 26 janvier 2013, le père Ols nous a remis le document *Praenotatio relatoris* (avant-propos du rapporteur) signé de sa main. Un document assez succinct, mais très bien élaboré, dans lequel il présente la *Positio* (le dossier) sur la vie, les vertus et la réputation de sainteté du Serviteur de Dieu Jean Louis Joseph Marie Querbes. Par cet acte, le *relator* reconnaît que notre travail est achevé. Il accepte que le document soit édité et présenté aux différents experts du Vatican qui l'étudieront en profondeur.

Le père Ols note dans le *praenotatio* qu'au moment où on lui confie la responsabilité de diriger cette cause, le premier document qu'il reçoit, c'est l'excellente biographie du Serviteur de Dieu : *Un fondateur contrarié*, de Robert Bonnafous présentant toutes les caractéristiques exigées pour une biographie bien documentée. Il demande alors que cette biographie fasse partie intégrante de la *Positio*. Il y aura donc entre quarante à cinquante exemplaires pour autant de textes de la *Positio* déposée au Vatican. De toute évidence, nous n'aurons pas à présenter une autre biographie documentée contrairement à ce qui se fait habituellement pour toutes les causes. Nous nous limiterons à joindre une biographie assez brève.

La *Positio* est formée de deux parties : *l'Informatio* qui contient tous les arguments nécessaires pour enlever le *Dubium* (le doute) c'est-à-dire de savoir si le père Querbes a vécu de manière héroïque les vertus théologiques, cardinales, celles mêmes de la vie religieuse et d'autres. La réputation de sainteté et de grâce dont jouit le père Querbes depuis sa mort jusqu'à aujourd'hui doit aussi être vérifiée. Le *Summarium* comporte, quant à lui, les documents dûment authentifiés qui prouvent ce qui est affirmé dans la première partie.

C'est, sans nul doute, un pas très important dans le processus de la cause. Cela n'a pas été facile dans la mesure où le *relator*, le seul d'expression française de la Congrégation des Saints, est surchargé. Nous avons dû beaucoup insister pour qu'il lise nos documents. Maintenant il nous reste à éditer cet énorme volume de 600 pages qui contient ce qui a été écrit jusqu'à maintenant. Robert Bonnafous, qui en est l'auteur, est en train de finaliser sa préparation pour le remettre à l'éditeur.

Dès que nous aurons présenté nos exemplaires au Vatican, la cause sera inscrite parmi celles qui doivent être examinées. Quand ce sera notre tour, elle sera d'abord étudiée par les experts historiques. Étant donné qu'il s'agit d'une cause historique, l'étude des documents sera d'une très grande importance. Si ces experts l'approuvent, leurs opinions et commentaires seront rassemblés dans un autre fascicule qui sera également remis au Vatican à ceux qui ont déjà la *Positio*. De même, ce fascicule sera intégré au début des copies déjà éditées mais non reliées. Elles serviront à l'usage de la communauté viatorienne.

Ensuite tout sera étudié très sérieusement par les experts théologiens. Ces derniers donneront une réponse définitive au *Dubium* concernant les vertus héroïques du père Querbes. Généralement les causes avancent très lentement ; il est possible que l'attente de cette étude soit longue.



Nous devons nous rappeler également que le travail pour la cause ne se fait pas uniquement à Rome, mais également au sein du peuple chrétien, particulièrement parmi ses fils et ses filles qui prient, qui s'informent et se nourrissent de la pensée et de l'exemple de leur fondateur. Sans aucun doute, cette attente ne sera que profitable.

Qu'il me soit permis de remercier sincèrement le père José Antonio Lezama pour cet article qui nous permet de suivre l'évolution de la cause de notre père fondateur. Du même souffle, je veux adresser, au nom de tous les Viateurs, au frère Robert Bonnafous, la reconnaissance immense que nous lui devons pour son travail gigantesque au service de cette cause.

Cette nouvelle étape rend hommage tant au père Lezama qu'au frère Bonnafous. Sachez tous les deux que le travail soutenu que vous accomplissez ne passe pas inaperçu !

Au nom de toutes et de tous, je vous exprime ma gratitude.

Alain Ambeault, c.s.v.,  
supérieur général

### **Visite pastorale du conseil général au Burkina Faso**

Du 25 février au 11 mars, le Supérieur général et les membres de son conseil se rendront au Burkina Faso pour leur première visite pastorale. Il en va d'une façon de faire qui impliquera l'ensemble du conseil, favorisera les échanges et permettra également d'entrevoir différemment les suites à de telles visites.

Non seulement visiterons-nous les 3 lieux où demeurent et œuvrent nos confrères, mais nous rencontrerons tous les comités responsables de la vie de la fondation et de ses œuvres.